

(N° 20.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1881.

**Rapport de la Commission des Travaux publics,
chargée d'examiner le Projet de Loi portant pro-
rogation de la Loi du 1^{er} mars 1854, concernant
les tarifs et règlements des correspondances télé-
graphiques.**

(Voir les nos 35 et 63, session 1881-1882, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Comte DE MÉRODE WESTERLOO, Président, PENNART,
PIRET et BALISAUX, Vice-Président, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission des Travaux publics approuvant, à l'unanimité de ses membres, le Projet de Loi qui vient d'être voté à l'unanimité de la Chambre des Représentants, vous en propose aussi l'adoption.

Le Vice-Président, Rapporteur,
E. BALISAUX.